



ORGANISER LA MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE DE TOUT TYPE D'ÉTABLISSEMENT – INC05

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT, BUP et ICPE)

Le Code du travail et le Code de l'environnement imposent des mesures concrètes en matière de prévention incendie. Ces mesures, associées à une analyse de risques propre à chaque établissement, doivent permettre de déployer une stratégie de mise en sécurité incendie des établissements.



PROGRAMME

Le feu et ses conséquences

- Théorie du feu et vocabulaire
- Les modes de propagation
- Le comportement au feu

La prévention et l'analyse de risques

- La prévention des incendies
- Les principaux acteurs de la prévention incendie
- La réglementation incendie (Code du travail et Code de l'environnement)
- L'analyse de risques
- Les obligations de formation

La mise en sécurité incendie

- Le schéma directeur de mise en sécurité incendie
- Organiser la gestion de la sécurité incendie des établissements
- Inclure la sécurité dans les travaux d'aménagement ou de réfection
- Les systèmes d'alarme et les systèmes de sécurité incendie

Étude de cas

- Étude de cas concret portant sur la mise en sécurité incendie d'un établissement recevant des travailleurs (ERT)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être sensibilisé au risque incendie et aux moyens de prévention
- Connaître les fondamentaux de la réglementation incendie et les principales obligations en découlant
- Organiser la gestion de la sécurité incendie
- Appréhender les systèmes d'alarme et les Systèmes de Sécurité Incendie



PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés
Les responsables sécurité ou HSE
Les animateurs prévention
Les services techniques publics ou privés
Les chefs d'établissements



DURÉE

14 heures de formation

Pour tout renseignements
contactez le **04 86 80 19 60**
ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée
Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter (par participant)	1 jour	600 € HT
Inter (par participant)	2 jours	1 000 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter (par participant)	1 jour	850 € HT
Inter (par participant)	2 jours	1 300 € HT
Intra	sur demande	

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024